

Bonn. 14^e Août 1862

à Mr. W. Le Roy
Rue du Pépin. 17

J'en rép. à votre lettre du
16 Juillet d^r

J'ai le regret de vous
informer que le tableau
attribué à Michel Ange
de Caravage, qui vous
avez soumis à l'examen
de la Commission admissio.
n'a point paru de nature
à pouvoir être acquis pour
le compte de l'Etat.

Veuillez agréer, Mr.
l'assurance de mon con-
tin distingué.

Le Secrétaire
VH

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 819

Reçu de la Commission administrative du Musée
royal de Peinture et de Sculpture un tableau peint
par Michel-Ange de Caravage qui lui a été présenté.

Bruxelles le 19 Août. 1862.

H^{on}. Le Roy
pour W. Le Roy.

Comme je ne me trouverais pas à
la séance de Lundi, et qu'il y sera
question du tableau de Michel aux
je remets ci joint à Mr Stienon
un quittement qui m'a été remis
par le propriétaire du tableau, et
qui atteste qu'il a été payé 5000 fr
je prie Mr Stienon d'avoir soin
de cette pièce que je le prie
de me rendre après qu'une
décision quelconque aura été prise
concernant ce tableau

Seo Salut Deme
Madame



19 rue de Bégin

Brosselle, Ce 16 Juillet 69.



Messieurs

Etant en possession d'un
tableau de l'Ecole italienne,
(qui à mon point de vue est
remarquable); je prends la
liberté, d'après le conseil
de Monsieur Nicéron,
de le soumettre à votre
appréciation!

Ce tableau représente la
flagellation du Christ; et
peint par Michel-Ange
de Carravache: le prix que
l'on en demande est de
trois-mille francs.

Il a coûté beaucoup

plus à son propriétaire
qui m'a offert pour de
l'aller aller. Soit pour
l'y placer, l'a déposé
chez moi.

Je tiens, Messieurs, de
lui faire savoir que
j'ai engagé son tableau
au Musée qui pourra
peut-être en faire
l'acquisition.

Je vous prie, Messieurs, l'assurance
de mon profond respect

W. L. Roy

A Messieurs les Membres de
la Commission administrative
Du Musée Royal de Peinture
et Sculpture.